

Paris, le 7 octobre 2026

CDCJ-BU(2026)04

**BUREAU DU
COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ-BU)**

125^e réunion
6-7 octobre 2026

Bureau du Conseil de l'Europe à Paris, 55 avenue Kléber
Salle 1 et en ligne

RAPPORT DE RÉUNION

Site web du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int

1-2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le bureau du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) tient sa 125^e réunion les 6-7 octobre 2026 à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), sous la présidence de Mme Signe Öhman (Suède).

2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Informations de la présidente, des membres du bureau et du secrétariat

3. Le bureau prend note des informations fournies par João Arsénio de Oliveira (Portugal) sur les résultats de la dernière réunion plénière de la CEPEJ présentant un intérêt pour les travaux du CDCJ, et par Christoph Henrichs (Allemagne) sur la conférence annuelle de l'Institut européen du droit (ELI) qui s'est tenue à Paris en septembre 2026 où il a présenté la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat.

4. Le bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la dernière réunion plénière du CDCJ (2-4 juin 2026).

4. Examen des progrès réalisés

5. Le bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités du CDCJ et la réalisation de ses livrables pour 2026-2027 (document [CDCJ\(2026\)01 rev2](#) – en anglais seulement), et du calendrier actualisé des réunions, consultations et événements pour 2026-2027 (document [CDCJ\(2026\)09 rev2](#)).

6. Il prend note de la décision du Comité des Ministres du 23 septembre 2026 par laquelle il est convenu d'ajouter au mandat du CDCJ pour 2027 (i) une étude de faisabilité sur la résilience de la fonction publique pour la stabilité démocratique, et (ii) la révision de la Recommandation n° R (86) 12 relative aux mesures visant à prévenir et à réduire la charge de travail excessive des tribunaux, ainsi que de prolonger jusqu'au 31 décembre 2027 le mandat actuel du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR).

7. Le bureau examine les possibles activités futures du CDCJ, y compris le projet de mandat du CDCJ pour 2028-2031 telles que proposées dans le document [CDCJ\(2026\)17 prov restreint](#) (en anglais seulement), préparées par le secrétariat sur la base des discussions tenues lors de la 106^e réunion plénière (2-4 juin 2026) dans le contexte de la préparation du prochain programme et budget du Conseil de l'Europe (2028-2031).

8. Dans le cadre de la discussion sur les activités futures, le bureau examine également le projet de mandat du groupe de travail restreint du CDCJ sur la justice et la charge de travail des tribunaux (CDCJ-JUS). Il apporte quelques modifications mineures et décide qu'une liste non exhaustive d'observateurs·rices devait être incluse. Il convient que le projet de mandat devait être communiqué aux délégations du CDCJ suffisamment à l'avance de la réunion plénière afin qu'elles puissent envisager de proposer des expert·es nationaux pour devenir membres du CDCJ-JUS.

Justice et État de droit**5. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) – Examen thématique ciblé de la mise en œuvre de certains aspects du plan d'action de Sofia (principal livrable 10)**

9. Le bureau salue la publication du [rapport sur l'examen thématique axé sur la carrière et la formation des juges](#) réalisé dans le cadre du suivi du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia).

10. Il examine le projet de note conceptuelle préparée par le secrétariat (document [CDCJ\(2026\)04 prov2](#) – en anglais seulement), incluant un projet de programme, pour la conférence de lancement du rapport du premier examen thématique. La conférence, intitulée « Renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire : la carrière et la formation des juges », se tiendra le 17 novembre 2026. Le bureau marque son accord sur cette proposition et charge le secrétariat de continuer à prendre les dispositions pratiques nécessaires pour l'organisation de cet événement, y compris la communication autour de celui-ci.

6. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité (principal livrable 11)

11. Le bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur l'étude de faisabilité sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations, qui sera adoptée d'ici la fin de 2027 conformément au mandat du CDCJ.

12. Il tient un échange de vues en ligne avec la consultante, Dr Sabrina Hammoudi, sur le projet de plan de l'étude de faisabilité qu'elle propose dans le document CDCJ(2026)18 prov. Le bureau marque son accord sur l'approche adoptée par la consultante, y compris pour déterminer si une action normative est nécessaire ou non dans les différents domaines en jeu.

Droit public**7. Apatridie et accès à la nationalité (principal livrable 7 et mission principale xi)**

13. Le bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les progrès accomplis dans les travaux du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), fondées sur la liste des décisions de la 6^e réunion du CDCJ-MIG (22-23 septembre 2026) (document [CDCJ-MIG\(2026\)PV2](#)).

14. Il examine le projet de recommandation révisée sur la nationalité des enfants et son projet d'exposé des motifs révisé ainsi que le projet de liste de contrôle pour les décideurs politiques (respectivement documents restreints CDCJ(2026)19 prov, CDCJ(2026)20 prov et CDCJ(2026)21 prov) tels que résultant de la dernière réunion du CDCJ-MIG. Le consultant, Professeur René de Groot, assiste les membres du bureau en ligne pour cet examen.

15. Il estime que l'utilisation du concept « sensible au genre », introduit dans la recommandation, nécessite une définition dans l'exposé des motifs avant la plénière. Il propose de simplifier la formulation du principe 19. Il marque son accord sur l'approche adoptée pour la liste de contrôle, consistant à la maintenir aussi brève que possible et à la fonder exclusivement sur le contenu du projet de recommandation révisée.

16. Ces trois textes seront examinés lors de la prochaine réunion plénière en vue de l'approbation du projet de recommandation révisée – avant sa transmission au Comité des Ministres pour adoption – ainsi que de l'adoption du projet révisé d'exposé des motifs et du projet de liste de contrôle pour les décideurs politiques.

17. En outre, le secrétariat mentionne plusieurs événements organisés en lien avec l'apatridie, au cours desquels les travaux du CDCJ sur l'apatridie des enfants seront présentés : (i) une « Table ronde régionale d'experts sur la prévention de l'apatridie des enfants en Europe et en Asie centrale », co-organisée les 20-21 octobre 2026 à Varsovie par le HCR, l'OSCE-BIDDH, le Réseau européen sur l'apatridie (ENS) et le Conseil de l'Europe ; (ii) une réunion multipartite intitulée « Une décennie de coopération sur l'apatridie : de l'échange de connaissances à l'action future » organisée le 24 novembre 2026 à Luxembourg par le Réseau européen des migrations (REM) pour célébrer les 10 ans de la Plateforme du REM sur l'apatridie (la Plateforme) et présenter la note d'information du REM intitulée « L'apatridie dans l'Union européenne, en Norvège, en Géorgie et en Serbie » ; ainsi qu'une manifestation parallèle intitulée « Des garanties aux solutions : 65 ans de prévention de l'apatridie », qui se tiendra à Genève le 13 octobre 2026, en marge de la 7^e session plénière du Comité exécutif du HCR, pour marquer le 61^e anniversaire de la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961.

Droit de la famille et droits des enfants

8. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8 et mission principale xi*)

18. Le bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans les travaux du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR).

19. Le président du CJ-OR, Thomas Knoll-Biermann (Allemagne) et la consultante, Laurence Brunet, présentent les questions soulevées par le projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (CJ-OR(2025)10 prov5 – *restreint*) à la suite de l'adoption, par le Comité des Ministres le 17 juin 2026, de la [Recommandation CM/Rec\(2026\)10](#) sur l'établissement de mesures harmonisées de protection des tiers donneurs de gamètes, telle qu'élaborée par le Comité européen sur les organes, tissus et cellules ([CD-P-TO](#)). Ils évoquent les questions restant à trancher, notamment la définition d'un nombre maximal de personnes receveuses de dons d'une même personne donneuse ; l'obligation de tenir des registres et, le cas échéant, la manière de les aligner avec la Recommandation CM/Rec(2026)10 ; ainsi que les modalités transitoires concernant les cas passés d'anonymat des donneurs et la mise en place de services de soutien gratuits.

20. Le bureau charge le secrétariat de préparer une note informelle avant la prochaine réunion plénière qui exposerait l'impact de la Recommandation CM/Rec(2026)10 sur certains des principes énoncés dans le projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines.

9. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)

21. Le bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les résultats de la consultation écrite sur le projet de rapport (analyse des lacunes) sur l'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (document CDENF(2026)13 – *restreint*). Le secrétariat rappelle au bureau que le projet de rapport devrait être adopté lors d'une session conjointe des trois comités directeurs (CDCJ, CDENF et CDPC) lors de la

réunion plénière du CDENF qui se tiendra les 25-27 novembre 2026 et que les membres du CDCJ seront invité·es à suivre cette réunion en ligne pour participer à son adoption.

22. Le bureau prend note du projet révisé du rapport d'analyse des lacunes tel que révisé par les secrétariats du CDENF, du CDCJ et du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) (document CDENF(2026)06 rev) à la lumière des commentaires reçus des membres de ces trois comités. Il examine plus précisément les suites possibles, à savoir soit une révision des lignes directrices, soit leur complément par des documents pratiques portant sur des domaines thématiques. Le bureau est d'avis que la seconde option — celle de compléter les lignes directrices existantes par des documents thématiques — serait la plus appropriée. Dans ce contexte, il désigne comme domaine prioritaire celui des évolutions technologiques et de l'intelligence artificielle.

10. État d'avancement de la mise en œuvre de certaines conventions et/ou de recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ, dont des propositions de documents de suivi et d'activités de sensibilisation dans d'autres enceintes internationales et mondiales le cas échéant (*principal livrable 12 et missions principales v, xiv et xviii*)

Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivi

23. Le bureau prend note des signatures par l'Albanie, l'Autriche et l'Espagne de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STE n° 226, Convention de Luxembourg) intervenues depuis la 106^e réunion plénière (2-4 juin 2026).

24. Le bureau prend note des informations fournies sur la promotion de la Convention de Luxembourg (document [CDCJ\(2025\)03 prov6](#)).

11. Fournir une contribution au Comité des Ministres en vue du dialogue régulier à haut niveau avec les États membres et les partenaires sur la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie (*mission principale xiii*) et contribuer, le cas échéant, au processus vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (*mission principale ii*)

25. Le bureau prend note et se félicite du document actualisé par le secrétariat sur la contribution stratégique du CDCJ aux principes de Reykjavik pour la démocratie et au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (document [CDCJ\(2026\)06 prov2](#)). Sur la base d'un projet de réponse à un questionnaire sur la sécurité démocratique le vice-président, Lennart Houmann, représentera le Comité lors d'un « échange avec les comités intergouvernementaux et les organes de suivi du Conseil de l'Europe sur la sécurité démocratique : tendances, défis et prospective », organisé dans le cadre du Nouveau Pacte démocratique le 12 octobre 2026.

12. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public

26. Le bureau prend note des informations reçues des États membres sur les développements dans leur législation dans le domaine du droit public (document CDCJ(2026)23), notamment en lien avec la gestion de la charge de travail des tribunaux.

13. Échange de vues

27. Le bureau tient un échange de vues en ligne avec la Présidente de l'Institut européen du droit (ELI), Teresa Rodríguez de las Heras Ballell, et la Secrétaire générale, Vanessa Wilcox, afin d'examiner les possibilités d'une coopération et d'un dialogue accrus entre ELI

et le CDCJ, y compris à travers un éventuel statut d'observateur auprès du CDCJ.

14. Préparation de la prochaine réunion plénière

28. Le bureau marque son accord sur le projet d'ordre du jour de la 107^e réunion plénière du CDCJ qui se tiendra dans un format hybride du 17 au 19 novembre 2026 (document [CDCJ\(2026\)OJ2 prov](#)).

15. Avis du CDCJ (le cas échéant) (principal livrable 13)

29. Le bureau est informé par le secrétariat que le CDCJ n'a reçu du Comité des Ministres aucune demande de commentaires éventuels sur des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire ou par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

16. Divers

30. Le bureau procède à une première évaluation de la mise en œuvre des méthodes de travail révisées du CDCJ (document [CDCJ\(2026\)02](#)). Il estime que l'organisation de deux groupes de discussion pour réfléchir aux sujets futurs s'est révélée fructueuse et a contribué à rendre le processus plus dynamique et productif. À l'avenir, lorsque les sujets s'y prêteront, il conviendrait d'organiser des groupes de discussion plus restreints afin de stimuler davantage les discussions.

17. Date et lieu des prochaines réunions

31. Le bureau prend note du calendrier des réunions, consultations et événements pour 2026-2027 tel qu'il figure dans le document [CDCJ\(2026\)09 rev2](#).

32. Le bureau décide de tenir sa prochaine réunion les 17-18 mars 2027.

18. Adoption du rapport de la réunion

33. Le bureau adopte le rapport de sa réunion.

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Informations de la présidente, des membres du bureau et du secrétariat
4. Examen des progrès réalisés
 - a. État des lieux : mise en œuvre des activités du CDCJ pour 2026-2027
 - b. Calendrier des réunions, consultations et événements pour 2026-2027
 - c. Activités futures du CDCJ

Justice et État de droit

5. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) – Examen thématique ciblé de la mise en œuvre de certains aspects du plan d'action de Sofia (*principal livrable 10*)
6. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité (*principal livrable 11*)

Droit public

7. Apatridie et accès à la nationalité (*principal livrable 7 et mission principale xi*)

Droit de la famille et droits des enfants

8. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8 et mission principale xi*)
9. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)
10. État d'avancement de la mise en œuvre de certaines conventions et/ou de recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ, dont des propositions de documents de suivi et d'activités de sensibilisation dans d'autres enceintes internationales et mondiales le cas échéant (*principal livrable 12 et missions principales v, xiv et xviii*)

Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivi

11. Fournir une contribution au Comité des Ministres en vue du dialogue régulier à haut niveau avec les États membres et les partenaires sur la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie (*mission principale xiii*), et contribuer, le cas échéant, au processus vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (*mission principale ii*)
12. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public
13. Échange de vues
14. Préparation de la prochaine réunion plénière
15. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
16. Divers

17. Dates et lieu des prochaines réunions
18. Adoption du rapport de la réunion

Annexe II

Participant-es**MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU**

ANDORRA / ANDORRE	Alexandra TERÉS ERICH Judge Seu de la Justícia
DENMARK / DANEMARK	Lennart HOUMANN Vice-Chair / Vice-président Head of Department of Civil Law Ministry of Justice
FRANCE	Guillaume VIEILLARD Magistrat Chef du bureau des questions institutionnelles et diplomatiques Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) Ministère de la Justice
GERMANY / ALLEMAGNE	Christoph HENRICHS Head of Section “International Law” Law of International Organisations Federal Ministry of Justice
PORTUGAL	João ARSÉNIO DE OLIVEIRA Head of International Affairs Department Directorate General for Justice Policy Ministry of Justice
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Matija VIDMAR Secretary Office for International Cooperation and Mutual Legal Assistance Ministry of Justice
SWEDEN / SUÈDE	Signe ÖHMAN Chair / Présidente Director Division for EU Affairs Ministry of Justice

PARTICIPANT·ES

COMMITTEE OF EXPERTS ON ACCESS TO ORIGINS / COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCES AUX ORIGINES (CJ-OR) <i>online</i>	<u>For Agenda Item 9 / Pour le point 9 de l'ordre du jour</u> Mr Thomas KNOLL-BIERMANN Chair of the CJ-OR Tel: (+49) 30 18580 - 9112 E-mail: knoll-th@bmj.bund.de
EUROPEAN LAW INSTITUTE / INSTITUT EUROPÉEN DU DROIT (ELI) <i>online</i>	<u>For Agenda Item 13 / Pour le point 13 de l'ordre du jour</u> Ms/Mme Teresa RODRÍGUEZ DE LAS HERAS BALLELL President / Présidente Ms/Mme Vanessa WILCOX Secretary General / Secrétaire Générale

CONSULTANT·ES

CONSULTANT ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE / CONSULTANTE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE <i>online</i>	<u>For Agenda Item 6 / Pour le point 6 de l'ordre du jour</u> Ms/Mme Sabrina HAMMOUDI Docteur en droit public Chercheuse associée à l'Université de Montpellier (Faculté de droit - CREAM), Maître d'enseignement à l'Université Catholique de Lyon Consultante en stratégie IA à destination des organisations
CONSULTANT TO THE CDCJ-MIG / CONSULTANT DU CDCJ-MIG <i>online</i>	<u>For Agenda Item 7 / Pour le point 7 de l'ordre du jour</u> Mr René de GROOT Professor emeritus Maastricht University
CONSULTANT TO THE CJ-OR / CONSULTANTE DU CJ-OR <i>online</i>	<u>For Agenda Item 8 / Pour le point 8 de l'ordre du jour</u> Mme Laurence BRUNET Chargée de mission au Centre de référence des maladies rares du développement génital à l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre Chercheuse associée à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS

**DGI - DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /
DIRECTION GÉNÉRALE DROITS HUMAINS ET ÉTAT DE DROIT**

HUMAN RIGHTS, JUSTICE AND LEGAL CO-OPERATION STANDARD SETTING ACTIVITIES DEPARTMENT / SERVICE DES ACTIVITÉS NORMATIVES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS, JUSTICE ET COOPÉRATION JURIDIQUE	Mr/M. Daniele CANGEMI Head of Department / <i>Chef de Service</i> Tel: +33 3 88 21 22 24 E-mail : daniele.cangemi@coe.int
LEGAL CO-OPERATION DIVISION / DIVISION DE LA COOPÉRATION JURIDIQUE	Gerald DUNN Head of the Division / <i>Chef de la Division</i> Secretary to the CDCJ / <i>Secrétaire du CDCJ</i> Tel : +33 3 88 41 33 29 E-mail : gerald.dunn@coe.int
	Sophio GELASHVILI Head of the Legal Co-operation Unit / <i>Cheffe de l'Unité de coopération juridique</i> Co-Secretary to the CDCJ / <i>Co-secretaire du CDCJ</i> Tel : +33 3 88 41 31 80 E-mail : sophio.gelashvili@coe.int
	Patricia COUTINHO Programme manager / <i>Responsable de programme</i> Tel: +33 3 90 21 54 76 E-mail: patricia.coutinho@coe.int
	Laetitia KALT Programme manager / <i>Responsable de programme</i> Tel : +33 3 90 21 E-mail : laetitia.kalt@coe.int
	Philippe KRANTZ Lawyer / <i>Juriste</i> Tel : +33 3 88 41 28 25 E-mail : philippe.krantz@coe.int
	Catherine GALLAIS Specialised Administrative Assistant / <i>Assistante administrative spécialisée</i> Tel: +33 3 88 41 22 21 E-mail: catherine.gallais@coe.int
	Evgeni RADEV Assistant to the CDCJ / <i>Assistant du CDCJ</i> Tel : +33 3 90 21 63 67 E-mail : evgeni.radev@coe.int
	Anne-Christine HECK Assistant / <i>Assistante</i> Tel: +33 3 90 21 46 15 E-mail: anne-christine.heck@coe.int